



Coupe des recrues Mont Tremblant

4 février 2023

Complexe aquatique Mont-Tremblant
635 Rue Cadieux, Mont-Tremblant, QC J8E 2T4

Installations :
1 bassin, 8 couloirs, 25m. Système de chronométrage Quantum

Directeur de rencontre : Brian Turner, jetwbt@gmail.com

Responsable des officiels Scott Casey, s.casey@live.ca

Type d'invitation :
Type de rencontre – régionale fermé
1 session –sans finales

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec



INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale;

**Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **3** épreuves individuelles.
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **1** épreuves de relais.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101– Entraîneur(e) des fondements de la natation
 - Natation 201 – Entraîneur(e) groupe d'âge
 - Natation 301 – Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception pour les nouveaux entraîneurs: se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS



- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

PRÉ-CLASSEMENT :

- *Tous les temps soumis en 25 m seront classés en priorité, suivi de tous les temps en 50 m.*

CATÉGORIES D'ÂGE

- *10 ans et moins*

IMPORTANT : Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Toutes les épreuves se nageront mixte et du plus lent au plus rapide.

ÉPREUVES DE RELAIS

- *Les équipes de relais peuvent être homme, femme ou mixtes, afin de faire participer le plus grand nombre de nageurs*

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Les forfaits et modifications aux relais devront être faits *avec le secrétaire au plus tard le 4 février, 13h20*

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

HORAIRE ET PROGRAMME

SAMEDI 4 février 2023	
Échauffement 13h00	
Début de la rencontre : 13h30	
Épreuves	Style
1	50m Libre
2	100m Brasse



3	50m Dos
4	100m QNI
5	50m Brasse
6	200m Libre
7	Relais 4x50m QN

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Il sera obligatoire d'enlever les souliers avant de rentrer dans les vestiaires du Complexe Aquatique.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉCOMPENSES

Des rubans seront décernés pour les athlètes ayant amélioré leur temps

RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles via SplashMe



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada*.
- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront **OBLIGATOIREMENT** être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 28 janvier 2023 à minuit

FRAIS DE PARTICIPATION

- \$45 de frais fixes de participation par nageur (inclus les frais fixe de la FNQ (\$5.75) et frais de région (10\$))
- Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.
- **Ces frais sont non-remboursables.**

Veillez faire le chèque à l'ordre de : Club de Natation Mont Tremblant (CNMT)

INSCRIPTION TARDIVE

- *Aucune inscription tardive ne sera acceptée*

OFFICIELS

- Nous comptons sur les responsables des officiels de chacun des clubs pour nous fournir une liste des officiels participants ainsi que la fonction qu'ils voudront occuper.

***Pénalité pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!



Bonne compétition



Profitez du programme de Choice
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

